

COMMUNE DE MURBACH

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2021

Sous la présidence de Madame **Maud HART**, Maire, étaient présents :

Monsieur **Gilles DRENDEL**, Mme Esméralda **MURA**, adjoints,

Mesdames et Messieurs : **Marie-Noëlle KOCH**, **Séverine Mc ELROY**, **Marlène ULLMANN**, **Eric SIFFERLEN**, **Fernand GSELL** conseillers (ères) municipaux (les).

Absents excusés : **Andreia BARROS**, **Joyce GSTALTER** (procuration à Mme HART Maud), **Stéphane BUFFY** (procuration à M. DRENDEL Gilles).

ORDRE DU JOUR

- 1.) Désignation du secrétaire de séance
- 2.) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 25 mars 2021
- 3.) Acquisition d'un véhicule de déneigement
- 4.) Travaux à l'église abbatiale – validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)
- 5.) Elections régionales et départementales (20 et 27 juin) – planning des permanences
- 6.) Divers et communications

1.) Désignation du secrétaire de séance

Mme Lucile DURAND, secrétaire de mairie, est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

2.) Approbation du procès-verbal du 25 mars 2021

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2021 est validé à l'unanimité.

3.) Acquisition d'un véhicule de déneigement

L'Adjoint au Maire Gilles DRENDEL fait un rappel sur les différentes solutions concernant l'achat d'un véhicule de déneigement et/ou prestation de déneigement (petit véhicule polyvalent, micro-tracteur), la solution la plus adaptée pour les besoins de la commune étant le micro tracteur.

M. LATUNER, habitant du village, auto-entrepreneur, a candidaté pour effectuer le déneigement dans le village.

Cependant, la dernière problématique reste la gestion et le stockage du sel de déneigement :

- Combien de kilos ou tonnes de sel sont utilisés par intervention ? Les prestataires extérieurs estiment l'utilisation à 1 tonne, 1,5 tonne par passage. Pourtant, en se basant sur les quantités réglementaires, M. DRENDEL a calculé une nette différence.
- Comment stocker le sel? Au vu des emplacements dont dispose la commune, une solution de sacs de 25 kg sur palette ou en big bag serait la plus gérable. Cependant, le coût des sacs ou big bag est nettement plus important que du sel en vrac.
- Comment transférer le sel sur la machine ? Un conditionnement en sac permet un chargement manuel (à condition que les quantités de salages restent raisonnables), un conditionnement en big bag ou en vrac nécessite un matériel supplémentaire.

Plusieurs incertitudes demeurent sur la gestion et le stockage du sel. Mme le Maire propose de reporter l'achat d'un véhicule de déneigement à l'année prochaine, lorsque toutes les inconnues seront levées. Pour l'hiver prochain, la commune fera appel à son prestataire habituel.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter à l'année suivante le projet d'achat d'un véhicule de déneigement.

4.) Travaux à l'église abbatiale – validation de l'APD

La commune n'ayant pas reçu la dernière version de l'APD avec le chiffrage des travaux actualisé par le maître d'œuvre, ce point est reporté à une prochaine séance.

Mme le Maire fait le point sur le partenariat avec la Fondation du patrimoine et la collecte en ligne de fonds privés. Cette dernière est désormais ouverte sur internet, mais doit maintenant faire l'objet d'une campagne de communication. Des fonds privés peuvent également être recherchés auprès de mécènes (artisans, entreprises, banques, assurances, etc.).

Pour les donateurs, plusieurs contreparties ont été trouvées :

- Don de 60 € : une visite guidée par M. Philippe LEGIN
- Don de 100 € : une gravure à l'eau-forte de Francis Hungler représentant trois clochers : Églises Saint Léger de Guebwiller - Saint Léger de Lucerne et Saint Léger de Murbach.
- Don de 150 € : la revue de M. LEGIN Philippe sur l'histoire de l'abbaye
- Don de 250 € : un bardeau de l'abbaye gravé

M. GSELL Fernand, conseiller municipal et trésorier du Conseil de Fabrique intervient pour préciser que la revue de M. LEGIN financée en son temps par le Conseil de Fabrique représentait un coût de 7,50 € par revue. Comme le conseil de fabrique apportera une subvention aux travaux de rénovation de l'abbaye, il demande que le montant des revues offertes soit déduit de la subvention.

Après délibérations, le conseil est d'accord sur le principe de déduire la valeur des revues du montant de la subvention.

5.) Elections régionales et départementales (20 et 27 juin) – planning des permanences

Les conseillers sont informés que les élections départementales et régionales se tiendront simultanément les 20 et 27 juin 2021. L'organisation d'un double scrutin dans le contexte sanitaire complexifie la composition du bureau de vote.

Les opérations électorales doivent être physiquement dédoublées (deux urnes, deux isolements, deux assesseurs présents en permanence pour chaque scrutin). Le bureau de vote est maintenu dans la salle du conseil de la mairie, celle-ci sera agencée en conséquence.

Contrairement aux autres années, il faut 4 personnes présentes en permanence. Un seul électeur accueilli dans la salle, une file d'attente sera mise en place dans le couloir et à l'extérieur.

Il est recommandé que les membres du bureau de vote soient vaccinés, sinon un test sera réalisé 48h avant les élections.

Au vu des disponibilités données par les conseillers, Mme le Maire va dresser un tableau des permanences et fera si besoin appel à la population pour compléter le tableau.

6.) Divers et communications

Dates à retenir

- Marché aux fleurs de Buhl le 15/05
- Organisation d'une réunion en mairie avec les chasseurs en juin (commission chasse 4C)

Journée de travail des élus

Une journée de travail avait été initialement fixée au 15 mai, mais Mme le Maire suggère de la décaler au 29 mai 2021. M. DRENDEL, M. et Mme ULLMANN seront présents.

Point accès wifi sur le parking d'entrée

Les conseillers sont informés qu'un devis a été établi auprès de la société Trustinfo d'Illzach pour un montant de 2800 € H.T.

Eclairage public

En commission réunie, le conseil avait mené une réflexion sur le passage de l'éclairage public en LED afin de réaliser des économies d'énergie. Cependant, après études détaillées des factures par l'adjoint, M. DRENDEL, il s'avère que l'économie sera de l'ordre de 800 € annuel tandis que l'investissement dans le LED coûtera environ 20 000 € HT. Des subventions sont possibles (Syndicat d'électricité, Certificats d'économie d'Énergie, etc.). Le conseil se laisse encore le temps de la réflexion.

Comptage nocturne de la faune avec les chasseurs

Mme le Maire fait un retour au conseil sur les sorties nocturnes avec les chasseurs pour le comptage de la faune en avril dernier. Elle recommande cette sortie aux conseillers et propose d'effectuer le même type de sortie durant l'été avec les enfants de la commune pour les sensibiliser à la faune locale. Ce point sera présenté aux chasseurs prochainement.

Eau potable

Un compteur d'eau a été installé au cimetière afin que la CCRG puisse mieux déterminer la consommation faite à cet emplacement

Commission « urbanisme et environnement »

Mme le Maire propose que la commission urbanisme intègre la notion d'environnement car ce sont des thématiques liées et cette dernière sera rebaptisée commission « urbanisme et environnement ». Le conseil en prend bonne note.

Installation de poubelles à l'entrée du village

Des bacs tri et biodéchets de la Communauté de Communes seront mis en place sur le parking d'entrée du village. La commune aura à créer un habillage en bois et installer des panneaux pédagogiques.

Lauréats du concours « fleurissement du Florival »

Trois habitants de Murbach sont lauréats du concours de fleurissement du Florival. Ils recevront en cadeau des bons d'une valeur de 40 €.

Pique-nique communal

Chaque année, la commune organise en juin un pique-nique afin de rassembler les habitants autour d'un repas convivial. En raison de la crise sanitaire et du délai court pour l'organisation, il est proposé de reporter le pique-nique au dimanche 29 août 2021.

Pot pour le départ en retraite de l'agent ONG Francis Studer et honorariat des anciens élus

M. Francis STUDER, agent ONF de la commune pendant de nombreuses années vient de partir en retraite. Afin de le remercier, Mme le Maire souhaite organiser un pot. Le conseil propose d'associer son pot de départ au pique-nique communal auquel il participait chaque année. L'honorariat de M. GROSS René et M. Philippe LEGIN sera également célébré au cours du pique-nique communal.

Suppléant à la CLECT (CCRG)

Mme MURA Esméralda est désignée suppléante à la CLECT.

Compensation des frais de transport pour les lycéens

Mme KOCH marie-Noëlle informe le conseil que les parents de lycéens peuvent bénéficier de la part de la Région Grand Est d'une compensation pour les frais de transport scolaire étant donné que ce service n'existe pas dans la commune.

Fin de la séance à 21h17.